

COMPOSITION DES BLOCS

Les blocs de La Brique de Guyane sont composés de latérites issues des carrières de Guyane. Une proportion de ciment est ajoutée pour améliorer les caractéristiques générales de nos blocs qui atteignent généralement 4 à 5 Mpa (Garantie à 4 Mpa dans la déclaration de performance).



Longueur de 302 mm

Largeur de 151 mm

Hauteur de 110 mm

Poids : environ 8,2 Kg

CONDITIONNEMENT ET STOCKAGE

Les blocs sont conditionnés en palettes d'environ 1 200 kg pour 5m² soit 150 briques. Le film plastique de protection doit être retiré pour permettre le séchage et la respiration de la brique.


CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Code d'identification unique du produit type : **BTCS 30AUP11 AUTHENTIQUE PERFOREE**

EVCP : **Système 2+**

Norme harmonisée : **NF-EN-771-3: 2015** Organisme notifié : **ON1164 CERIB**



Caractéristiques essentielles		Performances
Dimensions	Longueur	302 mm
	Largeur	151 mm
	Hauteur	11 mm
	Catégorie de tolérance	D2
Configuration	Forme et caractéristique	
	Groupe selon l'EN 1996-1-1 (EC6)	Groupe 1
Résistance à la compression	Résistance caractéristique à la compression	4 N/mm ²
	Direction de la charge	Perpendiculaire aux lits de pose
	Catégorie de l'élément	Catégorie I
Stabilité dimensionnelle		PND

FICHE TECHNIQUE BTCS-30AUP11 La brique de Guyane

Adhérence	Résistance de l'adhérence au cisaillement	PND
	Résistance de l'adhérence à la flexion	PND
Réaction au feu		A1 <small>Décision de la commission 2000/605/CE</small>
Absorption d'eau		<15g/m ² .s
Perméabilité à la vapeur d'eau		PND
Isolation acoustique aérienne directe (en conditions finales d'utilisation)/[Masse volumique et configuration]	Masse volumique apparente sèche	1700 kg/m ³
	Configuration : dimensions et tolérances	Voir configuration
Résistance thermique/[masse volumique et configuration]		0,91
Durabilité au gel/dégel		PND
Substances dangereuses		PND

- Aspect :

Les faces de parement sont planes, les briques sont perforées et ne comportent aucune déféctuosité apparente, fissure ou déformation.

MISE EN ŒUVRE

Nos blocs sont utilisés pour la construction de murs intérieurs et extérieurs porteurs afin d'apporter l'inertie thermique, la régulation hygrométrique et l'isolation phonique idéale. Ils peuvent être gardés apparents ou recouverts (enduit/peinture perméable à la vapeur d'eau, solution hydrofuge). Leur mise en œuvre se fait selon les règles de la maçonnerie traditionnelle en joint épais (DTU 20.1) et selon les règles de l'ATEX (3097_V2). Il est recommandé de coller les BTCS en ayant recours à un joint épais traditionnel.

Avant toute construction, nous recommandons fortement de disposer une rangée de blocs sur tous les emplacements de murs prévus (ouvertures incluses) afin de s'assurer de la continuité du mur supérieur.

MATERIEL SPECIFIQUE

- Un maillet en caoutchouc pour aider à positionner les blocs (uniquement sur la première rangée) ;
- Une éponge pour nettoyer les blocs après application ;
- Niveau, règle de maçon...

PREPARATION DES BRIQUES

La pose avec collage doit se réaliser avec des briques relativement sèches, la dimension d'une brique mouillée à cœur est de 0,4 – 0,6 mm supplémentaire, aussi la pose de 10 briques trop humides peut occasionnera un retrait 3 mm tous les 2,5m et donc des fissures possibles.

Il faut compter un minimum de 2 semaines pour le séchage du cœur de la brique.

L'humidification de la brique est sans effet sur ses qualités.

PREMIERE RANGEE

La première rangée de bloc doit impérativement être posée à l'aide d'un niveau, sur une chape de mortier hydrofugé à base de ciment.

LIAISONS ENTRE LES BLOCS

Joint épais

Les mortiers traditionnels peuvent être utilisés pour réaliser le collage en joints épais. Le mortier doit être étalé sur toute la longueur de la brique.

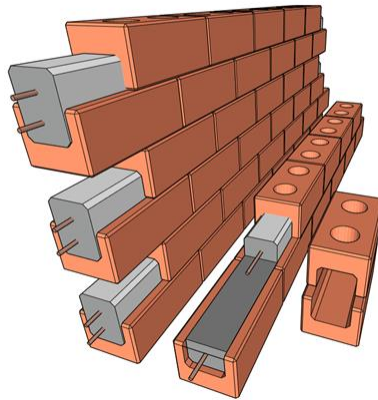
Mettre de la colle dans le sens perpendiculaire ou de façon discontinue crée des points d'appuis favorisant l'apparition possible de fissures ; La brique est très résistante en compression mais sensiblement moins solide en flexion.

Linteaux

Ils sont exécutés en béton armé coulé en place ou préfabriqué. La longueur d'appui sur la maçonnerie est déterminée en appliquant la norme NF DTU 20.1 P4 – Règles de calcul et dispositions constructives minimales. Elle ne peut être inférieure à 0,15 m (pour des linteaux isolés).

S'il est prévu un habillage, le linteau peut être coulé dans les éléments spéciaux formant coffrage. Pour les parois supérieure ou égales à 20 cm.

Pour les parois de 15cm ou de 2x12,5 cm il existe des briques de type « U » à utiliser selon le modèle suivant :



Le dimensionnement des ouvertures peut conduire à multiplier par deux ou trois l'appareillage des linteaux sur plusieurs rangs. Il est recommandé sur les grandes ouverture de poursuivre les linteaux jusqu'au chaînage de la tête du mur

Les linteaux préfabriqués nécessitent un appui homogène, ils seront mis en œuvre aux appuis sur un lit de mortier frais.

PROTECTION APRES POSE

Afin d'éviter les fissures dues au retrait de briques humides à cœur, il convient pendant la période de construction de protéger les ouvrages des intempéries notamment avant pose de la toiture par une bâche ou tout autre moyen. Le séchage brutal par le soleil d'un mur humide à cœur peut provoquer des fissures de retrait notamment lors d'une pose en remplissage sur une grande longueur.

FICHE TECHNIQUE
BTCS-30AUP11
La brique de Guyane

PERCEMENT POUR LES FLUIDES (électricité, eau) Uniquement pour les modèles 25CR9 et 30CR11 et 30AUP11

Les perforations des briques perforées permettent de passer les câbles et conduites sans avoir besoin de faire des saignées. Pour poser des interrupteurs, prises... il faut percer verticalement (sans percussions) au milieu de la brique face à une des deux perforations. Dans le cas d'un mur en blocs PL sans perforation il est nécessaire d'intégrer verticalement des blocs de type CR les uns au-dessus des autres.

ANTI REMONTEE CAPILLAIRE

Dans le respect du DTU 20.1 un traitement d'anti remontée capillaire doit être appliqué entre la dalle et le premier rang de brique.

Le contenu de cette fiche technique s'appuie sur notre expérience et nos connaissances en l'état. Il est présumé que l'applicateur dispose d'une expérience de métier suffisante.